

## Préparer le gîte pour les reptiles



Lézard des murailles - Crédit : SEME

## Préparer le gîte pour les reptiles

La classe des reptiles se caractérise par des espèces dont la peau est recouverte d'écailles. En Île-de-France nous pouvons rencontrer lézards, serpents et tortues (ces dernières issues d'introductions). Selon les espèces, plusieurs types d'habitats peuvent être favorables aux reptiles. Ces derniers peuvent se retrouver en lisières, clairières, broussailles, haies, zones humides, talus routiers ou parcs et jardins.



Couleuvre à collier - Crédit : SEME

Ces animaux possèdent une température corporelle variable en fonction de l'environnement ambiant. Ainsi, ils ont tendance à se placer au soleil pour se réchauffer ou au contraire à rechercher l'ombre pour se rafraîchir.

**Les reptiles sont tous protégés à l'échelle nationale**, leurs destruction, capture, perturbation sont donc interdites. Ils ont un rôle dans la régulation des insectes et des micro-mammifères, signe d'une bonne qualité de milieu et d'une tranquillité.

Afin d'augmenter nos chances d'observer des reptiles sur votre commune, les naturalistes de Seine-et-Marne environnement placeront des plaques reptiles à différents endroits (dans la mesure du possible bien exposés au soleil). Ces plaques de couleur noire fournissent à la fois un abri aux reptiles ainsi qu'un potentiel de thermorégulation qui leur est très utile en période où les nuits sont fraîches. Leur mise en place sur le terrain est précoce pour permettre aux reptiles de les repérer, cela augmente donc leur efficacité.

Précisons que les plaques ne font pas augmenter le nombre de reptiles mais permettent seulement de les détecter plus facilement.

Pour le bon déroulement des observations de Seine-et-Marne environnement, nous vous remercions de ne pas soulever, déplacer ou retirer les plaques disposées.



Crédit : SEME

A votre échelle, il est possible d'agir en faveur des reptiles et de la biodiversité de votre commune, par la création d'habitats de substitution appréciés par les reptiles. La mise en place d'un muret en pierres sèches exposé au soleil pourra par exemple être prisé par les lézards. Des tas de bois ainsi que la mise en place d'une gestion différenciée pourront apporter le couvert aux reptiles de par la présence de proies potentielles.

Vous pourrez transmettre vos observations dans le cadre de *l'Atlas de la Biodiversité Communale* mis en place sur votre commune à l'adresse mail dédiée : ABC@seme-id77.fr. En envoyant : la date de l'observation, espèces et nombre d'individus, le nom et le lieu (si possible l'adresse).

Pour les plus audacieux, vous pourrez les saisir directement sur la base de données naturalistes Géonature Île-de-France (<https://geonature.arb-idf.fr/>). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune !

Ornella ALBERTI,

Conseillère Biodiversité et Sciences citoyennes